



Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli, 3 rue du Chanoine Bondil – 04000 Digne les bains

Procès-verbal des assemblées générales du 16 Janvier 2019

Les membres de l'association "Digne Seniors Plus" se sont réunis en assemblée générale le 16 Janvier 2019 à 14h, à la salle Ermitage à Digne-les-bains.

L'assemblée est présidée par Patrice Marckt en qualité de président de l'association. Mme Solange Marckt en est nommé secrétaire. Myriam Jaume, Colette Vacarrezza et Danielle Pesce sont scrutateurs.

Le décompte des membres présents (à jour de cotisation) a été établi à 107 personnes; par ailleurs il y a 25 procurations valides (total: 132)

A ce jour le nombre de membres de l'association est de 182 personnes. Le quorum est donc de 91 personnes

Conformément aux statuts, plus de la moitié des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le président a déclaré ouverte et apte à délibérer les assemblées générales extraordinaire et ordinaire à 14h15.

Au nom de toute l'équipe en place, le président a adressé ses vœux aux adhérents pour l'année nouvelle. Il a rappelé l'importance de l'Assemblée générale dans la vie du club, et s'est réjoui que cette année l'assistance soit encore plus importante pour cet évènement majeur de notre association. Il a souhaité que l'AG soit fertile en échanges.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Il présente l'organisation générale de l'après-midi.

Assemblée générale extraordinaire

Il est précisé que les **statuts** de l'association sont anciens, un peu obsolètes, tapés à la machine et rectifiés à la main. Il devenait donc utile de procéder à leur révision, d'autant que la FFRS a fait intervenir des juristes pour rédiger un cadre type des statuts des clubs affiliés à la FFRS.

En comité directeur du 3 décembre, ont été examinées diverses variantes de rédaction des statuts, et une rédaction finale a été choisie; la réglementation exige que ce texte des nouveaux statuts soit soumis à l'approbation des membres réunis en AG extraordinaire.

Le Président rappelle les principaux points de ces nouveaux statuts, qui ont été adressés par courrier à chacun en même temps que la convocation aux AG.

- Tout licencié peut être candidat aux instances dirigeantes de son association, de son CODERS, de son CORERS et de la FFRS ;
- Les membres du comité directeur (CD) de l'association sont au nombre de 16 ; ils sont élus par l'Assemblée Générale ;
- La durée du mandat des élus est fixée à 3 ans ;
- Le bureau du comité directeur de l'association comprend trois personnes : Président(e), Secrétaire et Trésorier(e) ;
- Conformément à la réglementation, l'assemblée générale élit les membres du CD par au scrutin un vote plurinominal à un tour ; s'agissant d'un vote nominatif sur des personnes, il doit obligatoirement avoir lieu à bulletin secrets ;
- Toujours conformément à la réglementation, ce sont les membres élus au CD qui choisissent les membres du bureau.

Il est alors procédé au vote d'approbation des nouveaux statuts :

Pour : 132 / Contre : 0 / Abstention : 0

Les nouveaux statuts sont donc adoptés et seront déposés à la Préfecture dans le mois qui suit la délibération.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée achevée à 14h45.

Assemblée générale ordinaire

Le premier point de l'ordre du jour a consisté en une présentation de l'ensemble des animateurs et des bénévoles de l'association. Chacun a pu se présenter et décrire son ressenti de l'activité qu'il encadre. Le Président les a remercié chaleureusement, au nom de tous, car ils sont le socle de notre club, son essence même, puisque c'est leur dévouement qui le fait vivre au quotidien.

Le président a ensuite présenté le **rapport moral**. Ce rapport est décrit en **annexe 1** du présent procès verbal.

Le **rapport financier** du trésorier a ensuite été présenté en diaporama ; le contenu du rapport financier proprement dit est décrit en **annexe 2** du présent procès-verbal.

Le président a effectué quelques commentaires sur le rapport financier :

La situation financière du club est très satisfaisante. C'est le fruit du travail des bénévoles et d'une bonne gestion des finances. Le but n'est pas bien sûr de thésauriser, mais de pérenniser le club et lui donner les moyens d'agir et de réagir.

Quelques observations sont faites:

- le niveau du compte en banque au 31 décembre est le niveau le plus élevé qui soit, car les cotisations viennent d'être comptabilisées; en cours d'année, il y a surtout des dépenses et le niveau du compte bancaire a donc tendance à se réduire;
- l'association est amenée en cours d'année à faire des chèques d'avance (en particulier pour les différentes sorties); elle ne pourrait pas le faire si la trésorerie était moindre. En 2018, on est tombé à un niveau d'étiage de trésorerie à 500€ en cours d'année;
- compte-tenu des difficultés financières des collectivités, les aides aux associations sont déjà globalement en baisse et la situation ne va qu'empirer ! De plus, ce qui est gratuit aujourd'hui le sera-t-il encore demain ? Cela accentue donc les risques financiers des associations à l'avenir et donc le besoin d'anticiper ces risques en disposant d'une trésorerie suffisante;
- Cette bonne trésorerie va nous permettre de continuer d'effectuer toutes les dépenses nécessaires pour améliorer et développer les diverses activités, en assurer la sécurité, et faire face à d'éventuelles dépenses imprévues (location de salles, rémunération d'animateurs externes si besoin, panne de matériel...)

Le président a ensuite mis au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Election du Comité Directeur

Les statuts, anciens et nouveaux, prévoyant une durée de 3 ans pour le mandat des membres du comité directeur et du bureau, nous sommes arrivés ce jour au terme de cette période puisque les dernières élections remontent à janvier 2016. Il est donc nécessaire de voter pour élire le nouveau comité directeur, en se conformant aux clauses des nouveaux statuts. Les explications utiles pour ce vote sont alors données.

Les candidatures devaient parvenir avant le 9 janvier au soir ; dans les délais impartis, il y a eu 16 lettres de candidature ; la taille fixée pour le Comité Directeur est de 16 personnes également; il a toutefois été jugé utile de procéder au vote à bulletins secrets comme le prévoient les textes.

Trois scrutateurs se sont portés volontaires (non candidats à l'élection); il y a eu 128 votes ; 98 bulletins ont voté pour l'ensemble des 16 candidats ; 30 bulletins n'ont pas voté pour tous les candidats, représentant un total de 62 noms rayés (pour ce type de bulletin, en moyenne donc 2 noms rayés) ; il y a eu 6 candidats qui ont obtenu tous les suffrages ; tous ont obtenu plus de 80% des voix ; tous sont déclarés élus.

Le nouveau comité directeur est le suivant :

Alain Logette	Jocelyne Labat
Annie Chazeau	Liliane Reybaud
Annie Doutréline	Myriam Jaume
Annie Merzoug	Patrice Marckt
Christian Henocq	Paul Franchet
Danielle Pesce	Pierre Ribon
Françoise Percepied	Serge Percepied
Françoise Risoli	Solange Marckt

Les membres du CD élus se sont alors retirés pour élire le bureau ; il n'y a eu qu'une candidature par poste et les candidats ont été élus à l'unanimité (16/16); cela revient donc à reconduire l'équipe en place:

Président :	Patrice Marckt
Trésorière :	Annie Merzoug
Secrétaire :	Solange Marckt

Pour ce qui concerne les sujets divers qui ont ensuite été abordés, le compte-rendu figure en annexe 3 du présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le président et le secrétaire de séance.



Le secrétaire de séance



Le président

Association: *Digne Seniors Plus*

Adresse: *Chez Mme Françoise Risoli, 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains*

Annexe 1 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 Janvier 2019

Rapport moral du Président (Patrice Marckt)

Il y a parmi vous beaucoup de nouveaux; je vous propose donc de débiter par les présentations.

Au niveau du comité directeur de l'association :

- Solange assure le secrétariat,
- Annie Merzoug est la trésorière,
- J'en suis le Président depuis janvier 2016,
- Le bureau est complété par Myriam et Georgette.

Nous allons maintenant vous présenter les animateurs de l'association ; vous en connaissez quelques uns, mais probablement pas tous. Ils ont tous suivi des formations et sont diplômés par la FFRS ou ont des équivalences par valorisation des acquis. Ce sont eux essentiellement qui font vivre le club au quotidien, et le club leur en est extrêmement reconnaissant.

Je rappelle que toute cette équipe, membres du bureau et animateurs, est composée exclusivement de bénévoles. Je précise également que tous ces bénévoles, animateurs et membres du bureau, paient leur cotisation de 45€ comme tout le monde ; bénévoles jusqu'au bout !

J'aimerais donc que chaque animateur se présente maintenant et fasse éventuellement un petit commentaire sur l'activité qu'il encadre. Vous aurez remarqué qu'ils sont facilement reconnaissables avec leur polo aux couleurs de l'association!

Merci à tous pour ces présentations.

Ces présentations faites, une nouvelle fois, je voudrais insister sur l'esprit de convivialité qui passe en premier lieu par le respect de chacun, à savoir que les propos politiques, religieux et racistes n'ont absolument pas leur place dans l'association. C'est bien de le dire, c'est encore mieux de le faire, et sachez que nous y veillons...

Cet esprit de convivialité est tout à fait essentiel pour le bon fonctionnement de l'association, pour que chacun s'y trouve bien, pour qu'il y règne une bonne ambiance. Nous prônons donc l'indulgence et la tolérance au sein de l'assoc. Ceci est vrai pour les adhérents, mais aussi pour les animateurs !

BILAN DE L'ANNEE ECOULEE (2018)

Le contexte institutionnel

Notre association est affiliée à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive), qui est une fédération multisports adaptée aux plus de 50 ans. Déclarée d'utilité publique depuis janvier 2008, elle est bien connue maintenant dans le monde associatif. Elle regroupe actuellement 88 800 adhérents.

Sa mission s'articule autour de 3 axes principaux:

- combattre les dangers de l'isolement et de la solitude à la retraite,
- préserver le capital santé par la pratique d'activités physiques, sportives, sans esprit de compétition,
- enfin promouvoir la convivialité et veiller à prendre en compte l'aspect social.

Notre club a fidèlement intégré ces axes principaux.

Au niveau départemental, il y a 3 clubs qui sont affiliés à la FFRS: "Activités Temps Libre du Verdon" à Gréoux les bains, "Digne Seniors +" et plus récemment "Digne Vitalité 04" à Digne également. Ces trois associations sont fédérées par un comité départemental (Codors 04), dont je suis le président depuis bientôt 2 ans (mars 2017) et Annie Chazeau la trésorière.

L'Association "DIGNE SENIORS PLUS" a été créée le 28 octobre 2003.

Evolution du nombre des adhérents

Au cours de la saison 2015-2016, notre association avait réuni 92 adhérents.

Au cours de la saison suivante (2016-2017), nous avons progressé à 125 adhérents.

Pour la dernière saison complète (2017-2018), nous avons encore progressé et sommes passés à 144 adhérents, dont 141 licenciés.

Pour la nouvelle saison actuelle, à ce jour (16/01/2019), nous sommes 182 adhérents, tous licenciés au club. D'autres inscriptions sont encore espérées; nous compterons donc environ 185 licenciés pour cette nouvelle saison, soit une augmentation d'environ 45 adhérents (près de 30%)

En 3 saisons, nous avons donc doublé le nombre d'adhérents.

Il faut savoir qu'il y a bien sûr un nombre important de nouveaux adhérents. Cela avait été aussi le cas l'an dernier. Si bien qu'aujourd'hui, on dénombre :

- 59 adhérents nouveaux, qui ont donc moins d'un an de présence au club
- 33 adhérents qui s'étaient inscrits pour la 1^è fois en 2017-2018.

Au total, 92 adhérents (soit la moitié de tous les adhérents) ont donc moins de 2 ans de présence au club.

Cette modification majeure de la structure de nos adhérents, qui se poursuit, est de très bon augure pour dynamiser notre club et assurer sa pérennité par le rajeunissement de ses membres. Au sein du comité départemental, notre association est la seule à connaître une croissance importante du nombre de licenciés (+41), DV04 augmente légèrement (+8) et Gréoux ATLV baisse un peu (-10).

Il est aussi intéressant de savoir qu'au sein de la FFRS, de tous les départements de la région SUD PACA, le département 04 est celui qui a la moyenne d'âge des adhérents la moins élevée ; de plus, au sein du département, notre club est de loin celui qui a la plus basse moyenne d'âge: vous êtes donc dans un club de jeunes...**seniors, plus** actifs !

Activités pratiquées au sein de notre association en 2018

Tournés vers la convivialité, le plaisir et le partage, sans esprit de compétition, nous avons offert à nos adhérents un vaste choix d'activités.

En 2018, nous avons proposé 8 activités: la randonnée pédestre (à la 1/2 journée ou à la journée, *avec 2 groupes selon la difficulté de la rando*), la marche nordique, la gymnastique de remise en forme, la gymnastique douce (néo-suédoise), la country, le Tai-chi-chuan/Qi Cong, la ballade de proximité et la pétanque.

Toutes ces activités sont encadrées par des bénévoles dont on doit louer la compétence, la disponibilité, le sens de l'engagement et l'altruisme. Un grand merci à toutes et à tous, car ce sont eux qui assurent le succès de l'association.

Quelques dates qui ont marqué cette année 2018

- Jeudi 18 janvier : **Assemblée générale** de l'assoc. à la salle Perchot ; à noter une participation record, 92 adhérents présents sur 134 inscrits à cette date ;
- Vendredi 2 février : **Nuits des sportifs** de la ville de Digne au centre culturel René Char: notre association a été honorée à travers la nomination de notre animatrice de nordique Annie Chazeau.
- 15 et 16 mai : **sortie randonnées soutenues à la Sainte Baume et aux Calanques** ; 24 participants ; très belles randonnées ; que du bonheur, malgré quelques fatigues pour certains ; La Bastide des Escourches était très belle. On y retournera.
- Vendredi 15 juin : **repas de fin d'année au restaurant du golf de Digne** ; on a eu pas mal de soucis au niveau des inscriptions, certaines ayant été beaucoup trop tardives par rapport à la date limite fixée; il a fallu jongler... Au final, ce fut un gros succès. 67 personnes ont pu finalement prendre le très bon repas proposé. Mais il nous reste aussi du regret pour ceux qui n'ont pu y participer.
- Mercredi 20 juin après-midi : **journée « portes ouvertes » à Decathlon Digne** ; merci à toutes et à tous ceux qui ont animé cette manifestation ; c'était pour nous

tous une grande nouveauté, et cela s'est super bien passé de notre côté et de la part de Decathlon qui a parfaitement bien joué le jeu (Maelys); on a eu un public composé majoritairement de fidèles du club, mais aussi de quelques clients du magasin. Expérience nouvelle un peu stressante pour tous, mais enrichissante. Avec des expériences très positives en matière de communication (notamment affichage dynamique dans le magasin Decathlon, et sur les panneaux lumineux d'information de Mallemoisson et de Digne)

- Jeudi 21 Juin : **repas champêtre** à la cabane forestière des Blâches ; le moins qu'on puisse dire est que la météo n'a pas été du tout sympa avec nous: on a eu en effet du reporter plusieurs fois cette sortie ; au final, cela a été quand même une belle réussite, grâce aux bénévoles sympas et efficaces qui l'ont mise en œuvre .
- Vendredi 29 Juin : **Inauguration du Citizen Stade de Decathlon** ; notre association a été très présente et visible lors de cette inauguration effectuée par Patricia Granet, Maire de Digne. Nous avons eu droit à une interview par la Provence.
- Mardi 4 et mercredi 5 juillet : **sortie randonnées dans l'Ubaye** ; 14 randonneurs aguerris et particulièrement heureux, conduits par les animateurs, Françoise et Alain, sous les conseils éclairés de Josiane, tout cela en hommage à Antoine...
- Lundi 6 septembre : participation à **l'aioli d'Aiglun** (10 personnes)
- Dimanche 9 septembre : **Forum des Associations dignoises** ; une journée exceptionnelle en termes de visiteurs ; notre stand a été pris d'assaut une très très grande partie du temps. Du jamais vu. Merci à toutes celles et ceux qui ont brillamment animé le stand. Pour tous, il y a eu une pression très forte, mais un immense plaisir en retour.
- Vendredi 14 au lundi 17 septembre : **sortie à Vaison la Romaine** ; beau succès, beau temps ; 37 participants ; une chance énorme ; le centre Léo Lagrange qui nous accueillait s'est révélé être un très bon choix pour l'hébergement et les prestations.
- **Sortie en Espagne**; du 17 au 20 septembre ; une dizaine de participants, qui ont bien apprécié ce voyage organisé ;
- Samedi 22 septembre : après-midi : **2è journée « portes ouvertes »** à Decathlon Digne ; merci à toutes et à tous ceux qui ont animé cette manifestation ; avec la chaleur, cela a été plus difficile qu'au mois de juin ; cela s'est quand même bien passé, même si on aurait pu espérer plus de visiteurs à cette saison ; de l'avis même du directeur de Decathlon, les conditions climatiques extrêmes (chaleur étouffante) ont vidé alors les magasins de sport ; pas de chance donc...
- Samedi 6 Octobre : **le 15è anniversaire de DIGNE SENIORS PLUS !** Un très grand moment dans l'histoire de l'Association; énormément de dévouement pour l'organisation de la soirée, une organisation bien programmée, de très nombreux bénévoles, de courageux acteurs, danseurs et chanteurs... une participation exceptionnelle ; on a arrêté les inscriptions à 106 convives. Repas de qualité et

bien apprécié. *Un petit DVD a été préparé qui retrace la soirée (voir Annie Chazeau pour se le procurer)*

- 17 décembre : marche nordique nocturne, à Mallemoisson ; une quarantaine de marcheurs courageux ont bravé le froid et mis une ambiance de feu sur le parcours : après l'effort, le réconfort et la bonne ambiance au restaurant pizza.
- Enfin, il faut mentionner les formations d'animateur fédéral brillamment ponctuées de succès de plusieurs de nos adhérents :

Christian Henocq a effectué la formation d'accompagnant sportif, qui lui permet d'animer l'activité pétanque.

Françoise Risoli a effectué une formation complémentaire pour la sécurité en rando de montagne, ce qui lui permet aujourd'hui d'être animatrice fédérale agréée pour les randonnées de montagne.

Nous sommes aussi particulièrement heureux de vous annoncer que nous avons 2 nouveaux adhérents qui se sont proposés pour devenir animateurs de randonnée :

- Pierre Ribon, qui a déjà suivi les 2 premiers niveaux de cette formation.
- Françoise Percepied, qui a déjà suivi le 1^{er} niveau de la formation fédérale, et qui suit actuellement le 2^e niveau.

Ils sont tous deux inscrits pour la formation finale M2; ils seront diplômés et opérationnels à partir du 24 mars 2019!

Nous tenons à remercier Françoise et Pierre pour cette démarche qui traduit leur engagement fort dans notre club.

Le site internet du Club

Pour assurer un lien permanent avec nos adhérents et nos animateurs, nous assurons une mise à jour assez régulière de notre site internet. Chacun peut le consulter et ainsi prendre connaissances des programmations des activités, disposer des liens vers les organisateurs, connaître le programme des sorties, visionner des photos prises lors de nos diverses sorties en groupe, faire part de ses observations,....

Il est important aussi de préciser que la création et la maintenance de ce site n'ont jamais coûté un seul centime à l'association.

Rappel de l'adresse du site : <http://ffrsdigne.jimdo.com/digne-seniors/>

Avant de passer aux perspectives pour 2019, je voudrais une nouvelle fois remercier Annie Merzoug et Josy Mendez ; vous ne le savez peut-être pas, mais chaque semaine, à tour de rôle, elles se rendent au domicile d'une jeune fille qui a des difficultés fonctionnelles pour lui faire faire des exercices de gym adaptées à sa pathologie; c'est une action noble dont je les félicite.

PERSPECTIVES POUR 2019

Activités

En 2019, l'ensemble des activités actuelles seront maintenues.

En particulier, l'activité « balade de proximité / petite randonnée » (moins de 7 km de long et moins de 250 m de dénivelé), encadrée par un accompagnant sportif, sera maintenue puisqu'elle regroupe désormais un nombre significatif de participants (une dizaine) Les sorties s'effectuent le mercredi matin, de 9h à 11h.

Randonnées :

Les sorties de randonnées sont proposées le mardi pour les randos de niveau 1, le vendredi pour celles de niveau 2, avec possibilité pour certains de participer aux 2 sorties.

Il est rappelé que seules les personnes adhérentes au club sont autorisées à participer aux randonnées ; les personnes qui souhaitent s'inscrire au club mais qui désirent au préalable faire une séance découverte, doivent obligatoirement en faire la demande à l'avance à un responsable.

Le mardi, en demi-journée, il y a souvent un grand nombre de participants ; comme vous avez pu le constater, dans ce cas nous séparons le groupe en 2, avec des animateurs encadrant chacun d'eux ; nous aurons désormais le nombre suffisant d'animateurs pour le faire.

Pour les sorties ½ journée du mardi en janvier et février, comme la nuit arrive vite, les animateurs ont proposé à titre d'essai de les débiter à 10h et non à 13h30. Le débat qui s'est engagé pendant l'AG a montré qu'une partie des participants préféreraient conserver la rando à 13h30 (une bonne moitié), une autre souhaitant tester la rando débutant à 10h (une petite moitié); la décision a été prise, dans la mesure du possible, de proposer le choix entre les deux horaires. Le site internet sera modifié en conséquence.

Autres activités

A terme, d'autres activités pourraient être envisagées, mais cela nécessite que des bénévoles se manifestent pour en assurer l'encadrement; un appel a été lancé dans ce sens et nous en reparlerons tout à l'heure.

Problématique des salles (gym, tai-chi, country) : les salles Banon et Château des Sièges sont de taille assez réduites ; la croissance du nombre de participants fait que l'on a atteint la limite de ce que l'on peut accepter pour un déroulement satisfaisant des séances (une bonne vingtaine de participants). Si la demande continue de croître, il faudra soit trouver une salle plus grande - mais cela sera très difficile à obtenir, soit augmenter le nombre de séances. On est bien conscient du problème et de la nécessité de trouver ensemble la parade. Je propose que cette question soit débattue à la première réunion du nouveau CD.

Formation

On a déjà indiqué que Françoise et Pierre termineront leur formation d'animateurs rando en mars

Pour la gym, il y a un nouveau cursus mis en place par la FFRS, avec un M2 dédoublé (2*25h) ; là aussi nous avons le plaisir de vous informer que 2 personnes se sont portées volontaires pour suivre cette formation « new look »: Annie Chazeau, qui n'aura besoin que de suivre les 2 formations M2 puisqu'elle est déjà animatrice de marche nordique, et une petite nouvelle, Muriel Beaudelin, qui elle devra passer par l'ensemble de la chaîne de la formation, et donc faire au préalable la FCB et le M1. Annie Chazeau a pu être récemment inscrite aux 2 modules de formation M2; elle devrait donc être normalement diplômée en gym dès la fin de cette année.

Merci à toutes les deux.

Si d'autres pouvaient s'en inspirer.... Pour le Tai chi et la danse en particulier, mais pourquoi pas pour d'autres activités : disc golf, pickleball, tennis de table, tir à l'arc... La FFRS leur offre la formation, tous les frais sont pris en charge par les différentes structures, de la Fédé aux clubs.

Montant de la cotisation 2019-2020

Il n'y aura pas d'augmentation du montant de la cotisation, compte-tenu à la fois du respect de l'aspect social et de la bonne santé financière de l'association.

Il est rappelé que la cotisation annuelle de 45 euros permet l'accès en illimité à toutes les activités de l'association (ce qui n'est pas le cas partout, beaucoup d'associations faisant payer chaque activité !)

Pour les personnes qui auraient pris leur licence dans un autre club, le coût de l'adhésion à « Digne Seniors Plus » sera aussi maintenu (35 euros)

Conférence privée

Nous allons avoir le grand plaisir de vous convier prochainement à une Conférence qui nous paraît extrêmement intéressante.

Nous avons en effet la chance d'avoir cette année parmi nos adhérents un éminent docteur qui s'est aimablement proposé pour nous **exposer la problématique de la fin de vie**, qui est évidemment un thème qui nous intéresse tout particulièrement.

CONFERENCE : « **FIN DE VIE : DROIT ET ETHIQUE** »

Docteur Jean BULTEL Anesthésiste réanimateur au Centre Hospitalier du pays d'Aix + Hôpital de Digne

Cette conférence aura lieu : Mardi 5 Février 2019, à 17 heures 30

Salle de conférence Abbé Féraud - Centre Desmichels - Hôtel de Ville de Digne

Nul doute que vous serez très nombreux pour assister à cet évènement que nous sommes heureux et fiers de vous proposer.

Et déjà un immense remerciement au futur conférencier.

Sorties 2019

A l'heure actuelle, sont envisagées plusieurs types de sortie :

- Sorties rando pour les bons randonneurs, avec une sortie de 2 jours au mois de mai (La Sainte-Victoire) et une en assez haute montagne (à définir); peut-être aussi une sortie pour les randonneurs moins aguerris ; aux animateurs de programmer ces sorties...
- A la rentrée, une sortie sportive et touristique dans les Gorges de l'Ardèche, du mardi 10 septembre au vendredi 13 (4 jours / 3 nuits) ; montant de la sortie : 217€ + covoiturage (*environ 40€*);les bulletins d'inscription seront téléchargeables sur le site et disponibles dans les salles à partir de ce vendredi 18 ; les inscriptions seront effectives lorsque le bulletin signé aura été remis accompagné du chèque correspondant au 1^{er} acompte de 65€ (le règlement s'effectuera en 3 fois) ; au-delà de 45 inscriptions, les demandes seront mises sur liste d'attente (*les chèques d'acompte correspondants ne seront pas encaissés*) ; Solange a remis des bulletins d'inscription pendant l'AG.
- bien entendu, nous referons cette année une rando/repas champêtre et une marche nordique nocturne, et nous vous proposerons également au moins une sortie journée à thème (si vous avez des idées... St Michel l'Observatoire, Foire de Marseille, Bowling, Cabaret....)

Repas de fin d'exercice

Le repas de fin de saison aura lieu début juin 2019; l'an dernier il a été organisé dans un restaurant (au golf) ; cette année, nous envisageons de l'effectuer dans une salle louée avec un repas fourni par un traiteur. Vos idées seront les bienvenues...

Nuit des sportifs de la ville de Digne les bains

Pour la nuit des sportifs de la ville de Digne, nous proposons chaque année de mettre à l'honneur un des membres ayant contribué à l'épanouissement de notre club. Beaucoup de nos animateurs ont déjà été distingués. Cette année, nous avons proposé de mettre à l'honneur Patrice MARCKT, votre Président et animateur de balade de proximité ; cette manifestation aura lieu le vendredi 1 Mars à 18h30 ; elle se déroulera au Palais des Congrès nouvelle formule. Merci de venir nombreux à cette manifestation.

Remarques :

- *Il est précisé que dès demain, sur notre site internet, figurera le compte-rendu de notre AG de ce jour, y compris le rapport moral du président et le rapport financier de la trésorière;*
- *Bien que cela ne soit pas exigé pour les petites associations, nous tenons à jour une comptabilité complète avec le journal des opérations, le grand-livre, la balance des comptes, le compte de résultat et le bilan.*

Fait à Digne les bains le 16/01/2019



Le Président

Patrice Marckt

Association: Digne Seniors Plus

Adresse: Chez Mme Françoise Risoli, 2 rue Chanoine Bondil - 04000 Digne les bains

Annexe 2 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 Janvier 2019

Rapport financier de la Trésorière (Annie Merzoug)

L'ensemble des pièces comptables 2018 sont disponibles (classeur avec toutes les pièces)

Les principaux éléments comptables sont les suivants:

- le compte de résultats 2018

le montant total des produits d'exploitation est de : 24 042,50 €

le montant total des charges d'exploitation est de : 22 979,77 €

soit un **solde positif de 1062,73 €**

Commentaire: Un grand nombre de montants figurant au compte d'exploitation correspondent à des actions compensées (l'association avance les fonds, les membres en font le remboursement); cela a été le cas pour le repas de fin d'année, pour les sorties à Vaison la Romaine, dans les calanques et dans l'Ubaye, pour certains achats de petits matériels et pour le 15^e anniversaire de l'association.

- les ressources de l'association

L'association a disposé en 2018 de 2 types de ressources:

- o les cotisations des adhérents : 8 618 €
- o la subvention de la ville de Digne: 300 €

- les principales dépenses de l'association en 2018 (hors dépenses compensées):

- o le prélèvement effectué par la Fédération Française de la Retraite Sportive, à raison de 27€ par licence, soit: 5 165€
- o l'achat de matériels (1 360€) et de consommables (520€), soit: 1 880€
- o les "frais de bouche" (essentiellement AG) : 480€
- o les frais de déplacements 530€
dont 484€ pour se rendre aux sessions de formation

- le bilan 2018:

Cette présentation comptable a 2 buts principaux: présenter une photographie du patrimoine de l'association et vérifier l'exactitude des éléments de la comptabilité.

Le bilan est parfaitement équilibré, ce qui confirme l'exactitude des éléments inscrits au journal.

L'association n'ayant pas d'immobilisations, de créances, de placements, de stocks, d'emprunts..., les seuls éléments qui figurent au bilan sont les disponibilités bancaires et le résultat d'exploitation.

Ce bilan fait apparaître la situation de notre trésorerie au 31/12/2018, qui s'élève à **7032,60€**.

Commentaire: Cette situation est très satisfaisante, mais, comme à chaque AG, il convient de noter que:

- la situation de la trésorerie en fin d'année est optimale, car les cotisations viennent d'être comptabilisées; en cours d'année, il y a surtout des dépenses et le niveau du compte bancaire a donc tendance à se réduire;
- l'association est amenée en cours d'année à faire des chèques d'avance (pour la sortie annuelle en particulier); elle ne pourrait pas le faire si la trésorerie était moindre.
- Cette bonne trésorerie nous permettra de continuer d'assumer les dépenses pour assurer la sécurité et améliorer l'efficacité des diverses activités, et faire face à d'éventuelles dépenses imprévues. Chaque animateur doit faire connaître au CD les besoins pour son activité, notamment en terme de matériel.

- **tendances d'évolution**

<u>Résultat d'exploitation:</u>	année 2013:	- 553,30€
	année 2014:	- 110,17€
	année 2015:	+ 205,05€
	année 2016 :	+ 822,73€
	année 2017 :	+ 1 435,91€
	année 2018 :	+ 1 062,73€

Alors que le résultat d'exploitation était négatif en 2013 et en 2014, il a été positif dès 2015 et il est à un bon niveau depuis 3 ans.

En 2018, c'est d'autant plus satisfaisant qu'on a quand même fait pas mal d'achats pour le club: matériels de gym, matériels pour le spectacle de l'anniversaire (micros, projecteurs, supports), composants de mise à niveau du PC de l'association, GPS pour les randos du mardi, accessoires de bureau, 4 polos pour les nouveaux animateurs, pour un montant total de 1 359 €.

Evolution du nombre des adhérents:

En 2015, notre association comptait 90 adhérents; on a observé une augmentation significative du nombre des adhérents pour la saison 2016/2017 : 124 adhérents.

Pour la saison 2017-2018, on a eu une croissance importante, en passant à 145 adhérents. Cette nouvelle saison, on se réjouit d'avoir une nouvelle croissance importante, puisqu'à ce jour nous sommes déjà 182 adhérents (on terminera probablement la saison aux alentours de 185) ; sur les 3 dernières années, on aura donc obtenu un **doublement** du nombre de nos adhérents.

- Conclusions

- compte de résultat très nettement positif : +1 062,73€
- trésorerie satisfaisante : +7 032,60€
- nombre des licenciés en forte hausse, résultat d'exploitation positif
- nécessité de maintenir une bonne maîtrise des dépenses pour pérenniser la vie de l'association ; il est en effet nécessaire d'avoir les moyens financiers pour subvenir le cas échéant à des dépenses imprévues.

Projet de budget 2019

Pour la demande de subvention de la ville de Digne, nous avons dû fournir un budget prévisionnel 2019 ; cet exercice est délicat car les prévisions sont difficiles à faire en raison de l'incertitude sur les dépenses compensées.

Nous nous sommes globalement basés sur une moyenne de ce qui a été constaté sur les 2 dernières années, majoritairement sur l'année 2018.

Le projet de budget 2019, qui a été présenté à la ville de Digne pour la demande de subvention, fait apparaître les montants prévisionnels suivants :

- produits d'exploitation : 20 300 € (dont 7 560 de cotisations et 300 de subvention de la Ville de Digne)
- charges d'exploitation : 20 300 € (dont 5 420 pour FFRS, CORERS et CODERS)

On rappelle qu'un projet de budget doit obligatoirement être présenté en équilibre. Rappelons que ces chiffres paraissent élevés, mais qu'il y a beaucoup de montants qui « entrent et sortent »

Fait à Digne les Bains, le 16/01/2019

Certifié exact

La Trésorière



Annie Merzoug



Le Président



Patrice Marckt

COMPTE DE RESULTAT 2018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Ecart (2018/2017)
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	15 064,50	8 151,08	6 913,42
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'exploitation (74)	300,00	300,00	0,00
Autres produits de gestion courante (75)	8 678,00	6 210,00	2 468,00
Dont :			
- Cotisation	8 618,00	6 135,00	2 483,00
- Produits divers de gestion courante (dons...)	60,00	75,00	-15,00
Reprises sur amortissements et provisions (781)	0,00	0,00	0,00
Transfert de charges (791)	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	24 042,50	14 661,08	9 381,42
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	Ecart (2018/2017)
Achats matières premières et marchandises	4 453,69	3 118,37	1 335,32
Services extérieurs	1 976,00	145,04	1 830,96
Dont :			
- Sous-traitance	0,00	0,00	0,00
- Locations et charges	167,00	55,00	112,00
- Entretien, réparations et maintenance	0,00	0,00	0,00
- Primes d'assurances	0,00	20,04	-20,04
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	1 809,00	70,00	1 739,00
Autres services extérieurs	16 550,08	9 961,97	6 588,11
Dont :			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	574,40	47,10	527,30
- Publicité, relations publiques	96,41	756,40	-659,99
- Déplacements, missions et réceptions	10 035,50	4 924,37	5 111,13
- Frais postaux et frais de télécommunication	38,40	35,04	3,36
- Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
- Cotisations diverses	5 805,37	4 199,06	1 606,31
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
Charges de personnel	0,00	0,00	0,00
- Rémunération du personnel	0,00	0,00	0,00
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0,00	0,00	0,00
Autres charges courantes	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	22 979,77	13 225,38	9 754,39
Résultat d'exploitation	1 062,73	1 435,70	-372,97
Produits financiers	0,27	0,21	0,06
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Résultat financier	0,27	0,21	0,06
Résultat courant	1 063,00	1 435,91	-372,91

BILAN AU 31/12/2018

ACTIF	2018			2017	Ecart (2018/2017)	PASSIF	2018	2017	Ecart (2018/2017)
	Valeur d'acquisition	Amortis- sements	Valeur Nette						
ACTIF IMMOBILISE						FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
						<u>Fonds propres :</u>			
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- Fonds Associatif sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles (mobiliers et maté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<i>dont sub d'invest à des biens renouvelables par l'asso.</i>	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations financières (titres et dépôts d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- Réserves	0,00	0,00	0,00
						- Report à nouveau	5 969,60	4 533,69	1 435,91
						- Résultat de l'exercice	1 062,73	1 435,91	-373,18
						<u>Autres fonds associatifs :</u>	0,27	0,00	0,27
						<i>dont sub d'invest à des biens non renouvelables par l'asso.</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL I	7 032,60	5 969,60	1 063,00
ACTIF CIRCULANT						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
- Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
- Avances et acomptes versés sur commande	0,00					TOTAL II	0,00	0,00	0,00
- Créances clients	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	FONDS DEDIES			
- Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	- sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
<i>dont subventions à recevoir</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	- sur autres ressources	0,00	0,00	0,00
- Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
- Disponibilités (autres que caisse)	7 032,60		7 032,60	5 969,60	1 063,00	DETTES			
- Caisse	0,00		0,00	0,00	0,00	- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	7 032,60	0,00	7 032,60	5 969,60	1 063,00	- Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0,00	0,00	0,00
						- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00	0,00
						- Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
						- Autres	0,00	0,00	0,00
						TOTAL III	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF						COMPTES DE REGULARISATION PASSIF			
- Charges constatées d'avances	0,00		0,00	0,00	0,00	- Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL IV	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	7 032,60	0,00	7 032,60	5 969,60	1 063,00	TOTAL PASSIF	7 032,60	5 969,60	1 063,00

Vérification	-1 062,73
Ecart bilan	0,00
Résultat compte de résultat	1 062,73

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31/12/2019
<u>Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)</u>	12 380
<u>Production stockée et immobilisée (71 et 72)</u>	0
<u>Subventions d'exploitation (74)</u>	300
<u>Autres produits de gestion courante (75), dont:</u>	7 620
- Cotisation	7 560
- Produits divers de gestion courante (dons...)	60
<u>Reprises sur amortissements et provisions (781)</u>	0
<u>Transfert de charges (791)</u>	0
TOTAL PRODUITS	20 300
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31/12/2019
<u>Achats matières premières et marchandises</u>	4 110
<u>Services extérieurs, dont:</u>	1 400
- Sous-traitance	0
- Locations et charges	130
- Entretien, réparations et maintenance	0
- Primes d'assurances	10
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	1 260
<u>Autres services extérieurs, dont:</u>	14 790
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	410
- Publicité, relations publiques	350
- Déplacements, missions et réceptions	8 570
- Frais postaux et frais de télécommunication	40
- Services bancaires et assimilés	5 420
- Cotisations diverses	0
<u>Impôts et taxes</u>	0
<u>Charges de personnel</u>	0
- Rémunération du personnel	0
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	0
<u>Autres charges courantes</u>	0
<u>Dotations aux amortissements et provisions</u>	0
TOTAL CHARGES	20 300
Résultat d'exploitation	0,00

Le Président

cachet de l'association

Le Trésorier

(noms en lettres capitales, suivi de la mention "Certifié sur l'honneur sincère et véritable" + signature)

Handwritten signature



Handwritten signature

Digne
Seniors +

Annexe 3 au Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 Janvier 2019

SUJETS DIVERS

- Appel à bénévoles / activités : Le Président précise qu'il est nécessaire d'avoir de nouveaux animateurs pour :

- envisager de nouvelles activités
- prendre la relève des animateurs actuels, car nul n'est éternel...

Personne ne s'étant manifesté suite à cet appel à bénévolat, le Président a précisé que:

- ceux qui hésiteraient à se proposer peuvent y réfléchir encore et venir nous voir pour qu'on en parle,
 - il n'est pas nécessaire d'être un as dans un domaine pour faire un bon animateur, et cela s'apprend ; la formation en trois étapes, qui est d'un bon niveau, est assurée par les instances de la Fédération, qui prennent en charge l'ensemble des frais, hébergement et déplacements compris ; en 2017, la répartition du coût moyen de l'ensemble d'une formation d'un animateur a été de 256€ par la FFRS (24%), 462€ par le Coders04 (43%) et 351€ (33%) par notre club, soit un total de 1069€.
- Suite à une demande, il a été décidé qu'en période hivernale, l'activité pétanque débutera à 13h30 et non 14h (le froid venant vite dans l'après-midi)
 - La modification d'horaire de la gym du jeudi demandée par 2 personnes n'est pas possible, en raison des cours de country de Jocelyne.
 - Information : l'AG du Coders 04 aura lieu le 12 février à 10h00, salle des Cèdres à Mallemoisson. Les membres du club sont membres de fait du Coders04 et peuvent donc assister à cette AG.